



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178516

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2026

ÉDITÉ LE 14/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/12/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 808 713 382 00048

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 8017025

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 19102388825

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 19102388825

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : LE DAIN CONCEPT RENOVATION

116 RUE BOSSUET
69006 LYON 6EME

Téléphone : 09 81 86 48 29

Portable : 07 88 67 44 79

Fax :

Site Internet : www.ledainconceptrenovation.fr

E-mail : jordi.ld@ledain-concept-renovation.fr

Responsabilité légale :
LE DAIN JORDI PRÉSIDENT

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	11/04/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/04/2024
o Isolation des combles perdus	11/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.